



CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE MARTINIQUE

**EXAMEN PROFESSIONNEL D'AVANCEMENT DE GRADE
D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE, SESSION 2022**

Mercredi 26 octobre 2022

SPECIALITE « CONDUITE DE VEHICULES »

Une épreuve écrite à caractère professionnel, portant sur la spécialité choisie par le candidat lors de son inscription. Cette épreuve consiste, à partir de documents succincts remis au candidat, en trois à cinq questions appelant des réponses brèves ou sous forme de tableaux et destinées à vérifier les connaissances et aptitudes techniques du candidat.
(durée : une heure trente ; coefficient 2)

A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

ATTENTION : Vous devez répondre directement aux questions sur votre sujet, dans l'ordre qui vous convient, et agraffer celui-ci à votre feuille de composition.

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni votre numéro de convocation, ni signature ou paraphe.
- Aucune référence (nom de collectivité, nom de personne, ...) **autre que celles figurant le cas échéant sur le sujet ou dans le dossier** ne doit apparaître dans votre copie.
- Seul l'usage d'un stylo à encre soit noire, soit bleue est autorisé (bille non effaçable, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou pour souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.
- L'utilisation d'une calculatrice de fonctionnement autonome est autorisée.
- Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

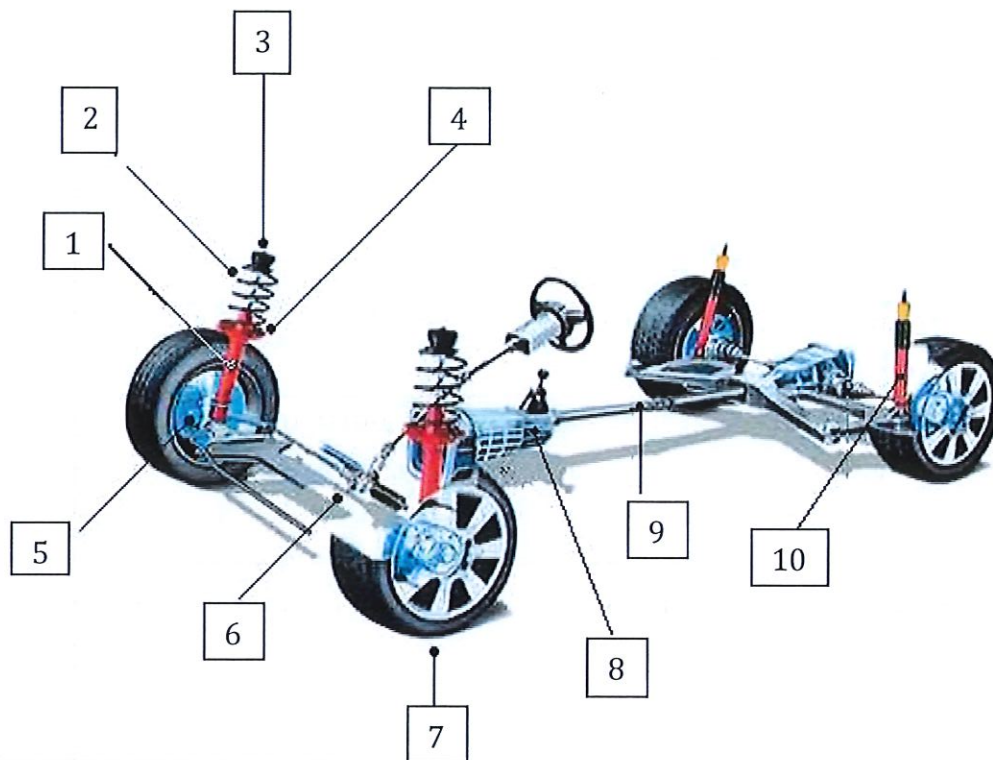
Ce sujet comprend 5 pages.

Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué. S'il est incomplet, en avertir le surveillant.

1ère PARTIE – 10 points (1 point par question)

QUESTIONS	OUI	NON
Mettre une croix dans la colonne correspondant à votre choix, « oui ou non » pour indiquer la bonne réponse.		
1. Ce panneau m'indique que j'ai la priorité de passage ? 	☐	☐
2. Ces témoins indiquent le fonctionnement des feux de position ? 	☐	☐
3. Ce témoin indique le fonctionnement des feux avant de brouillard ? 	☐	☐
4. Ce panneau indique que l'accès est interdit aux scooters ? 	☐	☐
5. Ce panneau m'indique que je circule sur une route à caractère prioritaire ? 	☐	☐
6. Ce signal indique que le stationnement est interdit du côté de la rue portant les numéros impairs ? 	☐	☐
7. Pour tourner à gauche dans une rue à sens unique, je dois me placer dans la voie la plus à gauche ?	☐	☐
8. Ce panneau interdit le dépassement aux véhicules de transport de marchandises de moins de 3,5 t ? 	☐	☐
9. Je peux utiliser les feux de brouillard arrière pour circuler par temps de pluie ?	☐	☐
10. Lorsque je circule par temps de pluie, le coefficient d'adhérence est réduit ?	☐	☐

2^{ème} PARTIE -5 points (1/2 point par réponse)



Reportez ci-dessous dans la partie grise le numéro correspondant au schéma.

Arbre de transmission	
Ressort	
Pneu	
Boîte de vitesses	
Jambe de force	

Direction	
Amortisseur	
Freins	
Semelle de suspension	
Assiette de ressort	

3^{ème} PARTIE – 5 points (½ point par question)

QUESTIONS	OUI ⁽¹⁾	NON ⁽¹⁾
Mettre une croix dans la colonne correspondant à votre choix, « oui ou non » pour indiquer la bonne réponse.		
1. Lors de l'exécution d'une manœuvre sur route, je suis prioritaire ?	☐	☐
2. Détenteur du permis B, faut-il une autorisation spécifique de ma collectivité pour conduire un véhicule de cette catégorie ?	☐	☐
3. A vitesse égale, une moto freine sur une distance plus courte qu'une voiture ?	☐	☐
4. Le taux d'alcoolémie par litre d'air expiré est égal, pour le détenteur d'un permis probatoire à : • 0,20 mg/l ? • 0,25 mg/l ? • 0,50 mg/l ?	☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐
5. Les feux de croisement éclairent davantage à droite qu'à gauche ?	☐	☐
6. Le taux d'alcool dans le sang atteint son maximum 1 heure après le dernier verre ?	☐	☐
7. Les feux de brouillard arrière peuvent être utilisés par temps de pluie ?	☐	☐
8. A un contrôle routier, je dois présenter uniquement mon permis de conduire et l'attestation d'assurance ?	☐	☐
9. Sur une chaussée mouillée, la distance parcourue durant le temps de réaction, est aussi longue que sur sol sec ?	☐	☐
10. A 50 km/h, la distance d'arrêt d'un véhicule sur route sèche est d'environ 15 mètres ?	☐	☐

